

Compte-rendu avec l'Inspecteur de Circonscription

Le mardi 17 septembre 2013

L'objet de notre entretien : **Demander si des aménagements sont possibles en maternelle pour prendre notamment en compte les effectifs élevés de petite section.**

Petit rappel :

A la rentrée 2013 se sont 89 élèves qui ont été accueillis :

36 petites sections,

24 moyennes sections,

29 grandes sections.

Ils sont décomposés en deux classes de 30 élèves (18 PS + 12 MS) et une classe de 29 élèves (GS).

A notre question : est-ce qu'une décharge est possible pour la directrice ?

L'Inspecteur nous a rappelé les textes de loi : « une décharge ne peut avoir lieu qu'à partir de 4 classes et pour 1/3 de temps ».

Autre remarque de notre part : est-il possible d'avoir une vigilance particulière en cas d'absence d'une enseignante ?

Réponse : En Haute Garonne nous sommes les plus mal desservis en termes de remplacement en raison notamment du nombre important d'enseignants.

Ensuite la priorité est à l'école obligatoire c'est-à-dire l'école élémentaire !

Donc la maternelle passe en second rang pour les remplacements d'instituteurs absents !

L'inspection de Fonsorbes dispose d'un « stock » d'enseignants remplaçants et si nécessaire elle fait appel aux inspections proches mais à certaines périodes la situation est tendue.

Nous avons expliqué à l'Inspecteur que les effectifs en cas d'absence d'une enseignante en maternelle monteraient à plus de 40 élèves par classe, il a pris note et a reconnu que ce n'est pas gérable.

Nous espérons que notre remarque ait fait « écho ».

Nous avons toujours la possibilité en cas d'absence d'enseignants de téléphoner au secrétariat pour faire pression !

L'Inspecteur nous a exprimé longuement les statistiques de fréquentation en maternelle, qui sont de l'ordre de 75%, d'après lui notre situation n'est pas catastrophique vu qu'il y a peu de chance que l'ensemble des enfants soit présent.

Nous avons évoqué le manque de place au dortoir pour les petites sections.

Finalement c'est plus cet aspect qui a interpellé l'Inspecteur.

Il visitera l'école pour se rendre compte des conditions d'accueil et des difficultés évoquées.

Nous avons aussi mentionné l'évolution de la population à Ste Foy avec la station d'épuration qui doit être en service à partir du premier trimestre 2014. L'inspecteur va se rapprocher de nos élus pour faire le point et pouvoir anticiper au niveau des effectifs pour la rentrée prochaine.

Ensuite nous avons échangés sur les rythmes scolaires : il est persuadé que c'est une bonne réforme, que les apprentissages auront lieu surtout en matinée.

Il a évoqué « Nicole Devolvé » Enseignant Chercheur en ergonomie scolaire [Réussir à l'école](http://reussite-pour-tous.over-blog.fr/)

reussite-pour-tous.over-blog.fr/

Nous avons enfin évoqués le coût supplémentaire de la garderie pour les familles.

L'inspecteur nous a parlé de l'exemple à Blagnac où la garderie est un service gratuit !

Cette réforme creuse les inégalités entre communes.

En ce qui concerne les activités périscolaires, l'Inspecteur trouve plus bénéfique pour les enfants de leur proposer des moments de repos et de détente (lectures de conte, jeux libres,...), plutôt que des activités qui leur demanderaient de produire des efforts supplémentaires après une journée d'enseignement suffisamment chargée.

Nous avons trouvés intéressant ces temps d'échanges. Même si nos demandes pour la maternelle sont actuellement difficilement réalisables, un premier contact a eu lieu.

L'Inspecteur a été attentif à nos remarques.